



Association canadienne des ergothérapeutes

Comité d'agrément des programmes universitaires

(CAPU) Rapport annuel pour l'année 2023

L'agrément appuie le développement d'une formation de qualité en ergothérapie comme fondement de la profession de l'ergothérapie. À l'heure actuelle, les programmes menant à l'entrée en pratique professionnelle en ergothérapie au Canada sont agréés à l'aide des Normes d'agrément des programmes universitaires et Guide d'autoévaluation de l'ACE. Les décisions concernant le statut d'agrément sont prises par le Comité d'agrément des programmes universitaires (CAPU) conformément aux termes de référence du CAPU. Une recommandation est envoyée au conseil d'administration de l'ACE qui l'approuve en fonction du respect des politiques et des procédures.

Faits saillants de 2023

- Le programme d'agrément a effectué deux visites de sites de programmes satellites (distribués) et deux visites d'agrément complètes. Toutes ces visites se sont déroulées en personne.
- Les Compétences des ergothérapeutes au Canada (2021) ont été intégrées aux normes d'agrément. Les normes révisées et le calendrier de mise en œuvre ont été publiés en anglais et en français en janvier 2023.
- Le programme d'agrément a poursuivi ses travaux sur l'examen de la gouvernance avec l'aide du Comité directeur de l'agrément et d'un consultant externe. Une réunion virtuelle avec les membres du conseil d'administration de l'ACE, de l'ACPUE et de l'ACORE a eu lieu le 8 juin 2023 pour discuter des conclusions et des recommandations préliminaires du Comité directeur. Le rapport final du comité directeur a été envoyé aux trois organisations pour commentaires et, en décembre 2023, les trois organisations ont convenu de former un groupe de travail tripartite pour examiner les prochaines étapes.
- La présidente sortante du CAPU, C. Vallée, a représenté le CAPU au sein du comité directeur de l'agrément et du comité de coordination des compétences en ergothérapie.
- À la suite d'un examen des politiques effectué en 2022 par le CAPU, le conseil d'administration de l'ACE a approuvé les révisions apportées aux politiques suivantes : P.04 Conflits d'intérêts, P.07 Formation des examinateurs et P.08 Sites distribués.
- Le CAPU a accueilli une nouvelle présidente, Rose Martini, et une nouvelle représentante de l'ACORE, Kim Doyle. Le CAPU remercie chaleureusement la présidente sortante, Catherine Vallée, pour ses six années de service au sein du CAPU.

Composition du CAPU- Dec 31, 2023

Rose Martini- présidente
Alicia Carey
Cori Schmitz
Nathalie Veillette

Susan Rappolt
Maureen Kershaw- Représentante du public
Jackie Bosch- Représentante de l'ACPUE
Shaniff Esmail- Représentante de l'ACPUE

Kim Doyle- Représentant d'ACORE
Natalie MacKenzie- ACORE
Alison Douglas - Directrice des normes
Ryan McGovern - Agent d'agrément

Toute personne intéressée à devenir membre du CAPU est priée de communiquer avec l'administrateur des services d'agrément de l'ACE, à accreditation@caot.ca. L'ACE est à la recherche de bénévoles pouvant :

- travailler en collaboration avec la présidente et le personnel du bureau national.
- participer à titre de membre d'équipe interne et externe.
- examiner les soumissions des programmes de formation en fonction des directives et procédés les plus courants de l'Association en matière d'agrément.
- participer aux décisions relatives à l'agrément du programme qui est examiné.
- donner des avis et émettre des recommandations au Conseil relativement au mandat du comité d'agrément des programmes universitaires.
- faire une évaluation annuelle du travail du comité en vue de son amélioration continue.

